

Programme canadien durant l'Année internationale de la paix

Au nombre des activités et des mesures spéciales prévues par le gouvernement canadien à cette occasion figuraient notamment :

- La modernisation de l'ensemble sismologique de Yellowknife.

Le 7 février 1986, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, annonçait que le gouvernement consacrerait 3,2 millions de dollars à la modernisation de l'ensemble sismologique de Yellowknife au cours de la période 1986-1989. Yellowknife est un site exceptionnel et particulièrement sensible pour le contrôle des secousses sismiques de toute origine, notamment celles dues à des essais nucléaires souterrains. Le réaménagement et la modernisation de ce centre d'études sismiques permettra au Canada de contribuer à un système international de contrôle qui constituera l'élément essentiel d'un éventuel traité sur l'interdiction totale des essais nucléaires.

- Une tournée pan-canadienne de M. Douglas Roche, ambassadeur au désarmement, du 14 avril au 2 mai.

M. Roche s'est entretenu de l'AIP ainsi que des rapports entre le désarmement et le développement, avec les membres du Groupe consultatif sur le désarmement et le contrôle des armements, et avec des Canadiens s'intéressant à ces questions. Avant d'entreprendre cette tournée, M. Roche avait déclaré le 10 mars, à Edmonton : « *La prise de conscience du fait que la planète est un territoire commun, avec des risques communs, mais aussi des possibilités communes, constitue le véritable message de l'Année internationale de la paix. Elle fait de la paix un système de valeurs. Cela est un net progrès dans la pensée mondiale. Et ce progrès constitue une lueur d'espoir pour l'humanité qui a été trop longtemps divisée et frustrée dans sa quête d'une sécurité durable pour l'homme* ».

- Une contribution globale de 100 000 \$ versée au titre de la Campagne mondiale des Nations Unies pour le désarmement.

Il s'agit d'une des plus importantes contributions destinées au Fonds d'affectation spéciale en vue de financer les activités entreprises par le Secrétariat des Nations Unies pour marquer l'Année internationale de la paix. Ce don du Canada a été réparti de la façon suivante :

— le versement, le 21 février, de 10 000 \$ au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Année internationale de la paix;

— la remise d'un chèque de 40 000 \$, le 9 avril, lors de la Conférence sur le désarmement. Cette somme doit servir à la recherche dans le domaine de la vérification;

— le don d'un chèque de 50 000 \$, le 15 mai, afin de publier l'Annuaire du désarmement des Nations Unies.

— de plus, M. Clark a annoncé, le 29 octobre, une contribution supplémentaire de 50 000 \$ destinée aux objectifs de la Campagne mondiale pour le désarmement. La moitié de cette somme sera versée à l'Institut de recherche des Nations Unies pour le désarmement pour son programme de vérification qui est à l'épicentre des négociations actuelles sur le contrôle des armements et le désarmement. L'autre moitié de la contribution servira à la préparation et la distribution de l'Annuaire du désarmement.

Un timbre-poste marque l'Année internationale de la paix

La Société canadienne des postes a émis, le 16 septembre, un timbre dont le motif représente le dessin stylisé d'une colombe, planant au-dessus de la terre. Ce timbre marque la proclamation de l'année 1986 par les Nations Unies, comme l'Année internationale de la paix qui offre l'occasion non seulement de célébrer, mais aussi de réfléchir et d'agir, de façon systématique et novatrice, en vue d'atteindre les buts des Nations Unies.

Le design du timbre, œuvre de l'artiste montréalaise Carole Jeghers, montre une colombe planant dans l'espace et semblant protéger notre planète de ses ailes déployées.

